



## Changement de titre de sejour

Par **Angi27**, le **08/12/2015** à **12:32**

Bonjour,

Je suis une étudiante en Master 2, mon stage finira 28 février 2016 et mon titre de séjour étudiante finira Octobre 2016.

J'ai une possibilité d'embauche dans l'entreprise où je suis, mes questions sont les suivantes:

Peux- je changer de titre étudiante à titre de "salarié" sans demander un APS?

Et je peux signer un contrat de 35 heures en février sachant que mon titre est encore d'étudiante?

Merci beaucoup,